



## PROVINCE DE QUEBEC MRC de La Haute-Gaspésie

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie, tenue le neuvième jour de mai deux mille onze, à 19 h 30, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

---

Sont présents :

- M. Allen Cormier, préfet
- M. Judes Landry, maire de Cap-Chat
- M<sup>me</sup> Micheline Pelletier, maire de Sainte-Anne-des-Monts
- M<sup>me</sup> Claudette Robinson, maire de La Martre
- M<sup>me</sup> Jovette Gasse, maire de Marsoui
- M<sup>me</sup> Johanne Castonguay, maire suppléante de Rivière-à-Claude
- M. Jean-Sébastien Cloutier, maire de Mont-Saint-Pierre
- M. Paul-Hébert Bernatchez, maire de Saint-Maxime du Mont-Louis
- M. Joël Côté, maire de Sainte-Madeleine de la Rivière-Madeleine

Sont également présents :

- M. Michel Thibault, directeur général et secrétaire-trésorier
- M<sup>me</sup> Carole Landry, secrétaire

### VÉRIFICATION DU QUORUM – OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19 h 30 par M. Allen Cormier, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie. M. Michel Thibault, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire.

### RÉSOLUTION NUMÉRO 7040-05-2011

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR MME CLAUDETTE ROBINSON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE adopte l'ordre du jour en retirant les points suivants :

- 6.3 Demande d'appui MRC des Basques, *Route municipale locale vs niveau supérieur*
- 7.4 Résolution d'adoption du règlement modifiant le *Règlement numéro 2008-250 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la MRC de La Haute-Gaspésie*
- 7.5 Règlement modifiant le *Règlement numéro 2008-250 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la MRC de La Haute-Gaspésie*

et en ajoutant les points suivants :

- 8.1 Utilisation de la carte de crédit
- 8.2 Délégué aux assemblées générales de l'ATR de la Gaspésie
- 8.3 Projet *Mise en place d'un service d'accueil et d'intégration de la personne immigrante*
- 8.4 Nomination au conseil d'administration de l'AFOGÎM
- 8.5 Représentant à l'assemblée générale annuelle de l'AFOGÎM
- 8.6 Lots épars sur les terres publiques
- 8.7 Bois coupée sur les lots intramunicipaux de la MRC
- 8.8 Fermeture des CLSC de Cap-Chat et de Marsoui
- 8.9 Rapport des dépenses des projets ou fonds chapeautés par la MRC
- 14.1 Réunion pour un suivi des dépenses relatives à la gestion des matières résiduelles

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## RÉSOLUTION NUMÉRO 7041-05-2011

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2011

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2011 a été courriellé à chacun des maires le 3 mai dernier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME MICHELINE PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2011 du conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## NOMINATION DU PRÉFET SUPPLÉANT

Le mandat de Monsieur Jean-Sébastien Cloutier, à titre de préfet suppléant, est à échéance.

Conformément à l'article 198, alinéa 2, de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie, M. Allen Cormier, nomme au titre de préfet suppléant, M. Judes Landry, maire de la municipalité de Cap-Chat. Le mandat de M. Landry se terminera en mai 2012.

## AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune discussion.

## **MRC**

### RÉSOLUTION NUMÉRO 7042-05-2011

Liste des comptes MRC

IL EST PROPOSÉ PAR M. PAUL-HÉBERT BERNATCHEZ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE approuve les listes suivantes :

Comptes à payer, pour un total général de 14 077,27 \$  
Comptes payés, pour un total général de 316 206,43 \$  
Paiements par dépôts directs, pour un total général de 60 562,45 \$

Listes présentées aux membres du conseil lors de la préséance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE
----------------

### RÉSOLUTION NUMÉRO 7043-05-2011

Appui au conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, demande de renvoi à une commission d'examen, projet de forage exploratoire de Corridor Resources sur le gisement Old Harry

CONSIDÉRANT la résolution A1104-073 du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine ;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil demande à l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador sur les hydrocarbures extracôtiers ainsi qu'au ministre de l'Environnement du Canada de soumettre l'étude du projet de Corridor Resources sur le gisement Old Harry à une commission d'examen, comme le prévoit la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOËL CÔTÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE appuie le conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine dans sa démarche afin de demander à l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador sur les hydrocarbures extracôtiers ainsi qu'au ministre

de l'Environnement du Canada de soumettre l'étude du projet de Corridor Ressources sur le gisement Old Harry à une commission d'examen, comme le prévoit la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 7044-05-2011

Appui le comité administratif de la MRC des Basques, révision des lois au Québec

CONSIDÉRANT la résolution titrée *Les lois au Québec* du comité administratif de la MRC des Basques ;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil demande au premier ministre du Québec de faire adapter un processus de révision des lois afin qu'elles soient révisées au moins une fois tous les 15 ans ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs lois au Québec sont désuètes ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME MICHELINE PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE appuie le comité administratif de la MRC des Basques dans sa démarche pour demander au premier ministre du Québec, Jean Charest, de faire adapter un processus de révision des lois afin qu'elles soient révisées au moins une fois tous les 15 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### DEMANDE D'APPUI DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC DES BASQUES, MINISTÈRE DES TRANSPORTS – ROUTES NUMÉROTÉES

Le conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie ne se prononce pas sur la demande d'appui relative à la résolution titrée *Ministère des Transports – Routes numérotées* du comité administratif de la MRC des Basques.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### RÉPARTITION DU PACTE RURAL 2011-2012

Le document *Répartition du Pacte rural 2011-2012*, présenté par Mme Maryse Létourneau et Mme Marie-Chantale Fournier, respectivement directrice générale et conseillère en développement rural et économie sociale du CLD de La Haute-Gaspésie, est déposé.

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 7045-05-2011

Pacte rural, projet *Fête nationale à Cap-Chat*

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par le Club Optimiste de Cap-Chat pour le projet *Fête nationale à Cap-Chat*, présentée dans le cadre du Pacte rural;

CONSIDÉRANT l'avis du conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. JUDES LANDRY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE accorde une aide financière, non remboursable, de 5 000 \$ au Club Optimiste de Cap-Chat, pour le projet *Fête nationale à Cap-Chat*, lequel montant sera pris dans le budget du Pacte rural 2011-2012 de la Ville de Cap-Chat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 7046-05-2011

Pacte rural, projet *Exploration du littoral sous-marin*

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par Exploramer pour le projet *Exploration du littoral sous-marin*, présentée dans le cadre du Pacte rural;

CONSIDÉRANT l'avis du conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME MICHELINE PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE accorde une aide financière, non remboursable, de 5 000 \$ à Exploramer, pour le projet *Exploration du littoral sous-marin*, lequel montant sera pris dans le budget du Pacte rural 2011-2012 de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 7047-05-2011

Pacte rural, projet *Coopérative Jeunesse de Services de La Haute-Gaspésie*

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par le Carrefour Jeunesse Emploi de La Haute-Gaspésie pour le projet *Coopérative Jeunesse de Services de La Haute-Gaspésie*, présentée dans le cadre du Pacte rural;

CONSIDÉRANT l'avis du conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. JUDES LANDRY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE accorde une aide financière, non remboursable, de 1 000 \$ au Carrefour Jeunesse Emploi de La Haute-Gaspésie, pour le projet *Coopérative Jeunesse de Services de La Haute-Gaspésie*, lequel montant sera pris de la manière suivante :

500 \$ dans le budget du Pacte rural 2011-2012 de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts ;

500 \$ dans le budget du Pacte rural 2011-2012 de la Ville de Cap-Chat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 7048-05-2011

Pacte rural, projet *La semaine des artisans*

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par l'Association touristique Ste-Marie Madeleine pour le projet *La semaine des artisans*, présentée dans le cadre du Pacte rural;

CONSIDÉRANT l'avis du conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOËL CÔTÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE accorde une aide financière, non remboursable, de 4 000 \$ à l'Association touristique Ste-Marie Madeleine, pour le projet *La semaine des artisans*, lequel montant sera pris dans le budget du Pacte rural 2010-2011 de la Municipalité de Sainte-Madeleine de la Rivière-Madeleine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 7049-05-2011

Recommandations du comité Haute-Gaspésie en Forme, activités

CONSIDÉRANT les activités suivantes présentées dans le cadre du *Projet Haute-Gaspésie en Forme*:

*Sortie plein air à l'érablière des Monts;*

*Entraîneurs rémunérés pour le Club de natation Opti-Plus;*

*Samedis d'y goûter;*

*Action-pilote : le yoga à l'école, à l'école l'Escabelle;*

*Action-pilote : le yoga à l'école, à l'école St-Norbert;*

CONSIDÉRANT les recommandations du comité Haute-Gaspésie en Forme ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. JUDES LANDRY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE accorde des aides financières aux organismes suivants :

500 \$, à Partagence, pour l'activité *Sortie plein air à l'érablière des Monts;*

4 077 \$, au Club de natation Opti-Plus, pour l'activité *Entraîneurs rémunérés pour le Club de natation Opti-Plus;*

500 \$, au Cercle des fermières des Capucins, pour l'activité *Samedis d'y goûter;*

300 \$, à l'École l'Escabelle, pour l'activité *Action-pilote : le yoga à l'école;*

300 \$, à l'École St-Norbert, pour l'activité *Action-pilote : le yoga à l'école.*

Lesquels montants seront pris dans le poste budgétaire *Projet Haute-Gaspésie en Forme.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 7050-05-2011

Politique de soutien financier aux organismes à but non lucratif dans le cadre d'activités ponctuelles, 4<sup>e</sup> édition du *Rendez-vous des Arts Marsois*

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière a été déposée au comité consultatif de la *Politique de soutien financier aux organismes à but non lucratif dans le cadre d'activités ponctuelles* pour le projet 4<sup>e</sup> édition du *Rendez-vous des Arts Marsois;*

CONSIDÉRANT QU'il est recommandé par ce comité d'accorder une aide financière, non remboursable, de 500 \$, au comité de développement de Marsoui pour le projet 4<sup>e</sup> édition du *Rendez-vous des Arts Marsois;*

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME MICHELINE PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE accorde une aide financière, non remboursable, de 500 \$, au comité de développement de Marsoui pour le projet 4<sup>e</sup> édition du *Rendez-vous des Arts Marsois.*

Montant à être pris dans le poste budgétaire 2110349.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 7051-05-2011

Politique de soutien financier aux organismes à but non lucratif dans le cadre d'activités ponctuelles, 34<sup>e</sup> édition de la *Fête du Vol libre de Mont-Saint-Pierre*

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière a été déposée au comité consultatif de la *Politique de soutien financier aux organismes à but non lucratif dans le cadre d'activités ponctuelles* pour le projet 34<sup>e</sup> édition de la *Fête du Vol libre de Mont-Saint-Pierre;*

CONSIDÉRANT QU'il est recommandé par ce comité d'accorder une aide financière, non remboursable, de 500 \$, à la corporation du Tourisme de Mont-St-Pierre pour le projet *34<sup>e</sup> édition de la Fête du Vol libre de Mont-Saint-Pierre*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME CLAUDETTE ROBINSON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE accorde une aide financière, non remboursable, de 500 \$, à la corporation du Tourisme de Mont-St-Pierre pour le projet *34<sup>e</sup> édition de la Fête du Vol libre de Mont-Saint-Pierre*.

Montant à être pris dans le poste budgétaire 2110349.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 7052-05-2011

8<sup>e</sup> Classique des gens d'affaires de La Haute-Gaspésie

CONSIDÉRANT QUE la *8<sup>e</sup> Classique des gens d'affaires de La Haute-Gaspésie* de la Chambre de commerce de La Haute-Gaspésie et de la SADC de Gaspé-Nord se tiendra le 17 juin 2011, au Club de golf *Le Gaspésien*, à Sainte-Anne-des-Monts ;

CONSIDÉRANT QUE la *8<sup>e</sup> Classique des gens d'affaires de La Haute-Gaspésie* est une des principales activités de financement de la Chambre de commerce de La Haute-Gaspésie ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME JOVETTE GASSE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE paie les inscriptions jusqu'à concurrence de quatre personnes, élus ou employés intéressés, pour participer à la *8<sup>e</sup> Classique des gens d'affaires de La Haute-Gaspésie* prévue le 17 juin 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### AIDE FINANCIÈRE EXPLORAMER

Le point *Aide financière Exploramer* est reporté à la prochaine séance.

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 7053-05-2011

Contrats des pompiers-préventionnistes du secteur est

CONSIDÉRANT QUE les pompiers-préventionnistes du secteur est ont maintenant terminé leur période de probation ;

CONSIDÉRANT leur évaluation à la fin de cette période ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. PAUL-HÉBERT BERNACHEZ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE :

1. autorise la signature du contrat, dans lequel les conditions seront définies, avec M. Jean-Pascal Côté, au poste de pompier-préventionniste pour le secteur est de la MRC;
2. autorise la signature du contrat, dans lequel les conditions seront définies, avec M. Martin Fournier, au poste de pompier-préventionniste pour le secteur est de la MRC;
3. autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer ces contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### FORMATION DE COMITÉS DU FONDS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

Le point *Formation de comités du Fonds de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* est reporté à une prochaine séance.

## BILAN DE LA RENCONTRE ENTRE LE PRÉFET ET L'ADJOINT AU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Le préfet, M. Allen Cormier, résume la rencontre avec l'adjoint au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Germain Chevarie, tenue le 16 mars 2011.

Accompagné du médecin, Daniel Lacoste, M. Cormier a demandé à M. Chevarie, adjoint au ministre, son aide pour recruter des médecins en Haute-Gaspésie et rétablir le service obstétrique à l'hôpital de Sainte-Anne-des-Monts.

M. Chevarie confirme qu'il abordera le sujet avec son ministre, Yves Bolduc. Il souhaite tenir une prochaine rencontre dans un mois. Il précise, également, que le Centre de santé et de services sociaux de La Haute-Gaspésie devrait s'inspirer du modèle des Îles-de-la-Madeleine dans l'organisation de bureaux pour les nouveaux médecins qui s'installent en région.

### ÉTATS COMPARATIFS

Conformément à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*, le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie les *États comparatifs* au 30 avril 2011 de la MRC de La Haute-Gaspésie.

### RÉSOLUTION NUMÉRO 7054-05-2011

Travaux de construction de la ligne Goémon – Gros-Morne par Hydro-Québec

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec effectue des travaux de construction de la ligne Goémon – Gros-Morne ;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec doit circuler sur les chemins publics du territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie ;

CONSIDÉRANT QUE ces chemins sont devenus non carrossables ;

CONSIDÉRANT QU'il en va de la sécurité des usagers ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a demandé à Hydro-Québec de réparer ces chemins publics empruntés dans les municipalités de la MRC;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec a répondu positivement à la demande de la MRC, tel que mentionné dans sa lettre du 9 mai 2011;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. JUDES LANDRY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE :

1. accepte, tel que mentionné dans sa lettre du 9 mai 2011, les conditions d'Hydro-Québec qui effectuera une remise en état des chemins publics empruntés dans les municipalités du territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie, soit Cap-Chat, La Martre, Marsoui, Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude et le secteur des Territoires non organisés, et des autres travaux de réhabilitation une fois les travaux de construction de la ligne Goémon – Gros-Morne complétés;
2. demande à Hydro-Québec de s'engager à effectuer un travail à la satisfaction de l'ensemble de ces municipalités, tel que mentionné dans sa lettre du 9 mai 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### RÉSOLUTION NUMÉRO 7055-05-2011

Modification à la *Politique de relations de travail*

CONSIDÉRANT l'embauche de M<sup>me</sup> Renée Deschênes à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de La Haute-Gaspésie ;

CONSIDÉRANT QUE M<sup>me</sup> Renée Deschênes est la conjointe de M. Christian Pelletier, employé de la MRC, lequel est responsable de la gestion des matières résiduelles et du développement durable, responsable

des opérations terrain sur les Territoires non organisés (TNO) de la MRC et coordonnateur des mesures d'urgence des TNO de la MRC ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. PAUL-HÉBERT BERNATCHEZ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE :

1. modifie, dans la *Politique de relations de travail*, le nom du supérieur immédiat de M. Christian Pelletier, employé de la MRC, lequel est responsable de la gestion des matières résiduelles et du développement durable, responsable des opérations terrain sur les TNO de la MRC et coordonnateur des mesures d'urgence des TNO de la MRC, par celui du conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie, ici représenté par le préfet ;
2. détermine que toutes les dépenses générées dans les fonctions de M. Christian Pelletier soient autorisées par la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 7056-05-2011

Compensation pour le directeur général et secrétaire-trésorier

CONSIDÉRANT QUE depuis le départ du directeur général de la MRC de La Haute-Gaspésie le 21 février 2011, le directeur général adjoint, M. Michel Thibault, a assumé la fonction de directeur général ;

CONSIDÉRANT QUE M. Thibault assumera cette fonction jusqu'au 13 juin 2011, date à laquelle sera nommée la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Renée Deschênes ;

CONSIDÉRANT QU'après le départ de M. Michel Thibault, le 11 juillet 2011, celui-ci deviendra conseiller auprès de Mme Renée Deschênes jusqu'en décembre 2011 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME MICHELINE PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE compense, pour ce qui précède, en prolongeant le contrat de M. Michel Thibault, directeur général adjoint, de six semaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 7057-05-2011

Utilisation de la carte de crédit

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Gaspésie possède une carte de crédit ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOËL CÔTÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE demande d'utiliser la carte de crédit de la MRC de La Haute-Gaspésie uniquement pour faire des achats qui ne peuvent être payés autrement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 7058-05-2011

Délégué aux assemblées générales de l'ATR de la Gaspésie

IL EST PROPOSÉ PAR MME JOVETTE GASSE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE délègue M. Judes Landry, maire de Cap-Chat, à représenter la MRC de La Haute-Gaspésie lors de l'assemblée générale extraordinaire et de l'assemblée générale annuelle de l'Association touristique régionale de la Gaspésie qui se tiendra le 26 mai 2011, au Club de Golf *Le Gaspésien* à Sainte-Anne-des-Monts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## RÉSOLUTION NUMÉRO 7059-05-2011

*Projet Mise en place d'un service d'accueil et d'intégration de la personne immigrante*

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre du *Fonds de soutien à l'établissement de services d'accueil et d'intégration de personnes immigrantes 2010-2011* de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGIM), la MRC de La Haute-Gaspésie déposera le *Projet de mise en place d'un service d'accueil et d'intégration de la personne immigrante*;

CONSIDÉRANT QUE ce projet consiste à embaucher un coordonnateur de service d'accueil et d'intégration de la personne immigrante;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME MICHELINE PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

1. dépose le *Projet de mise en place d'un service d'accueil et d'intégration de la personne immigrante* à la CRÉGIM dans le cadre du *Fonds de soutien à l'établissement de services d'accueil et d'intégration de personnes immigrantes 2010-2011* ;
2. autorise le préfet à signer, l'*Entente spécifique de régionalisation de l'immigration Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* avec la CRÉGIM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## RÉSOLUTION NUMÉRO 7060-05-2011

Nomination au conseil d'administration de l'AFOGIM

CONSIDÉRANT la récente nomination de M. Marc-André Delisle comme représentant des MRC secteur nord au conseil d'administration de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-Les Îles (AFOGIM) en mars 2011;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de ce représentant prend fin le 8 juin 2011 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME CLAUDETTE ROBINSON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE indique à l'AFOGIM que la nomination de M. Marc-André Delisle, comme représentant des MRC secteur nord au conseil d'administration de l'AFOGIM, est effective pour le mandat de deux ans débutant le 8 juin 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## RÉSOLUTION NUMÉRO 7061-05-2011

Représentant à l'assemblée générale annuelle de l'AFOGÎM

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée générale annuelle de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-Les Îles (AFOGIM) se tiendra le 8 juin 2011 ;

CONSIDÉRANT QU'en tant que partenaire de la forêt privée, le monde municipal peut désigner un représentant par territoire de MRC avec droit de vote à l'assemblée générale des membres ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME CLAUDETTE ROBINSON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE désigne M. Marc-André Delisle représentant de la MRC de La Haute-Gaspésie avec droit de vote à l'assemblée générale annuelle de l'AFOGÎM, prévue le 8 juin 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## RÉSOLUTION NUMÉRO 7062-05-2011

Lots épars sur les terres publiques

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec possède des lots épars sur les terres publiques qui sont adjacents à des lots privés ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. PAUL-HÉBERT BERNATCHEZ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE demande au ministère des Ressources naturelles et de la Faune la possibilité que les lots épars sur les terres publiques soient vendus aux propriétaires des lots privés adjacents à ces lots.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## RÉSOLUTION NUMÉRO 7063-05-2011

Bois coupé sur les lots intramunicipaux de la MRC

CONSIDÉRANT l'entente de gestion concernant l'aménagement forestier des blocs de lots intramunicipaux sur lesquels la MRC de La Haute-Gaspésie détient une convention d'aménagement forestier (CvAF) avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. PAUL-HÉBERT BERNATCHEZ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE demande au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec de lui communiquer la quantité de bois coupé de 2008 à 2010 sur les lots intramunicipaux de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## RÉSOLUTION NUMÉRO 7064-05-2011

Fermeture des CLSC de Cap-Chat et de Marsoui

CONSIDÉRANT QUE le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de La Haute-Gaspésie a fermé, temporairement, les CLSC de Cap-Chat et de Marsoui, du 28 juin au 11 septembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 6743-07-2010 du conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie demandait au CSSS de La Haute-Gaspésie de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter toute fermeture ultérieure des CLSC sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre tenue le 21 mars 2011 avec le conseil des maires de la MRC, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, a confirmé qu'il prendrait en charge ce dossier afin de maintenir les services des CLSC durant la période estivale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. JUDES LANDRY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE réitère sa demande auprès du CSSS de La Haute-Gaspésie afin de prendre les mesures nécessaires pour éviter toute fermeture des CLSC de Cap-Chat et de Marsoui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## RAPPORTS DES DÉPENSES DES PROJETS OU FONDS CHAPEAUTÉS PAR LA MRC

À la prochaine séance du conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie, Mme Micheline Pelletier, maire de la ville de Sainte-Anne-des-Monts, demande qu'on lui présente un rapport des dépenses de chacun des projets ou fonds que la MRC chapeaute, sauf celui du *Fonds de soutien aux territoires en difficulté*, lequel a été présenté dernièrement.

## PROGRAMMES S.H.Q.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Aucune discussion.

## ENFOUISSEMENT SANITAIRE

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### RÉUNION POUR UN SUIVI DES DÉPENSES RELATIVES À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Mme Micheline Pelletier, maire de la ville de Sainte-Anne-des-Monts, demande une réunion pour avoir un suivi des dépenses relatives à la gestion des matières résiduelles.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

De 20 h 30 à 20 h 40.

### LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de MME CLAUDETTE ROBINSON, il est résolu de lever la séance à 20 h 40.

\_\_\_\_\_  
Allen Cormier, préfet

\_\_\_\_\_  
Michel Thibault  
Directeur général et secrétaire-trésorier